

## **La Lettre d'information de la CCPR**

### **A destination des maires et des élus municipaux**

- **Patrimoine communautaire : un nouvel espace d'exposition**

La Communauté de Communes expérimente cette année, la mise à disposition du 1<sup>er</sup> étage du Château de Caslou en tant qu'espace d'exposition. Ce lieu est ouvert aux associations et artistes du territoire. L'espace est géré par la Médiathèque Jean-Michel Bollé en lien avec le Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine, locataire du château.

Renseignements complémentaires et modalités auprès de Catherine Reny au 02.99.71.29.38 ou [catherine.reny@cc-pays-redon.fr](mailto:catherine.reny@cc-pays-redon.fr)

- **Le 6<sup>ème</sup> Prix des lecteurs est lancé !**

Les lecteurs ont jusqu'au 23 octobre prochain pour participer à cette sixième édition. Les huit ouvrages retenus sont disponibles dans la plupart des bibliothèques du réseau. Des rencontres avec les auteurs seront organisées comme suit :

- **Samedi 30 avril 20h30** - Médiathèque du Grand Logis à Peillac : rencontre avec Isabelle Autissier
- **Mercredi 18 mai 20h30** - Médiathèque Hélène Cadiou à Saint-Nicolas-de-Redon : rencontre avec Alexandre Seurat
- **Judi 22 septembre 20h30** - Médiathèque Jean-Michel Bollé à Redon : rencontre avec Carole Martinez

Renseignements complémentaires sur [www.mediatheques.cc-pays-redon.fr](http://www.mediatheques.cc-pays-redon.fr)

- **Piscine du Pont d'Oust à Peillac : fermeture cet été**

La Piscine du Pont d'Oust à Peillac n'ouvrira pas ses portes cet été. L'établissement nécessite une refonte générale de sa structure pour répondre aux exigences et aux normes sur les équipements recevant du public (ERP), notamment en matière de mises aux normes d'accessibilité et de traitement de l'eau. La livraison du nouvel équipement interviendra sous toutes réserves en mai 2017. Pendant cette période de fermeture, les utilisateurs pourront se rendre dans les deux autres piscines communautaires situées à Guémené-Penfao et Redon.

- **Trail des 3 Chapelles : 20<sup>ème</sup> édition**

**Samedi 19 mars 2016** se déroulera la vingtième édition du Trail des 3 Chapelles, organisée sur la commune de Bains sur Oust par l'Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs et en partenariat avec la Communauté de Communes.

Différentes compétitions sont prévues selon le programme suivant :

1. **12h** : Trail des 3 Chapelles sur 43 km (sénior-vétéran)
2. **12h15** : Marche sur 22 km (ouvert à la Marche Nordique)
3. **13h30** : Course nature sur 14 km (cadet-junior-sénior-vétéran)

4. **14h** : Trail court sur 22 km (junior-sénior-vétéran)

5. **14h10** : Mini Trail Pro (10-11 ans) et EA (7-8-9 ans)

Départs et arrivées au Complexe sportif de Bains sur Oust. Inscriptions jusqu'au 17 mars par internet sur <http://trail3chapelles.fr/>

### Colloque « Artistes et ingénieurs »

**Samedi 19 mars, de 9h à 17h30**, l'association de prospective Futuroouest organise, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Redon, un colloque sur le thème « artistes et ingénieurs » au CinéManivel à Redon. Ce colloque traitera des relations et des interactions possibles entre ces deux catégories d'acteurs de nos sociétés modernes. Plusieurs intervenants emblématiques, notamment François Delarozière, fondateur des Machines de l'Île à Nantes, figurent au programme de cette journée. Inscription obligatoire au préalable sur [www.futuroouest.com](http://www.futuroouest.com) (date limite d'inscription : 10 mars). Nombre de places limité à 100 personnes.

#### • Environnement : la déchèterie de Renac réhabilitée

Le Conseil Communautaire du 1<sup>er</sup> février a validé les travaux de réhabilitation de la déchèterie de Renac, fermée depuis le mois d'octobre à la suite de multiples dégradations. Cette opération d'un montant d'environ 100 000 € permettra d'offrir les mêmes services de proximité qu'avant la fermeture. Pour éviter de nouvelles dégradations, le site sera placé sous vidéo surveillance. Le nouvel équipement devrait ouvrir en début d'année prochaine.

#### • Environnement : la CCPR lauréate

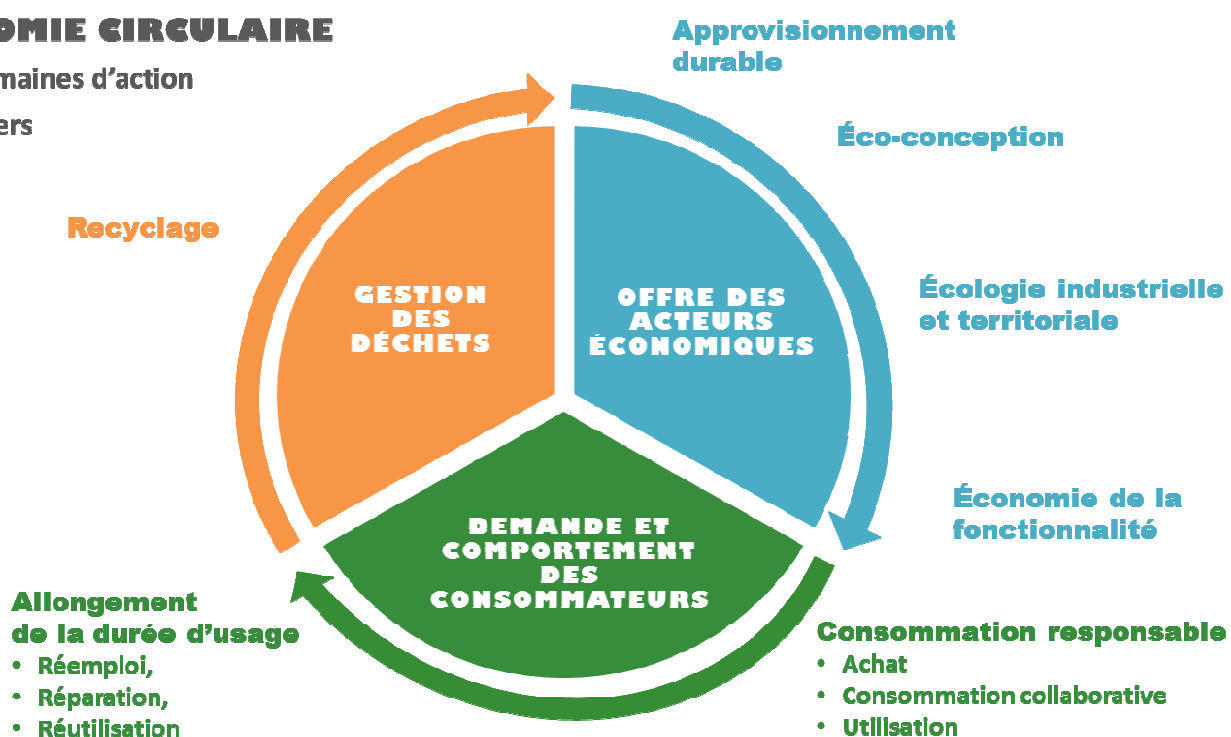
La CCPR a été désignée lauréate de la deuxième vague de l'appel à projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage », lancée en juin 2015 par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Ce label oblige les territoires lauréats à s'engager à gérer durablement les déchets dans la perspective de l'économie circulaire (définition ci-dessous de l'économie circulaire) :

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Trois domaines d'action

Sept piliers

ADEME



Dans la continuité des actions de prévention mises en place dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets (PLPD 2011-2015), la CCPR s'engage à :

- Poursuivre la réduction des déchets dans la continuité des performances constatées sur le territoire depuis 2010,
- Améliorer les performances de recyclage et de valorisation,
- Développer une filière de valorisation par réemploi des produits en fin de vie pour réduire l'enfouissement des déchets,
- Mobiliser les communes, administrations, écoles, entreprises et habitants à s'engager dans l'économie circulaire en adoptant des pratiques vertueuses et innovantes,
- Promouvoir des modes de consommation durables, responsables et solidaires, notamment en lien avec le réemploi des produits.

La mobilisation des acteurs tout au long du projet et la gouvernance associant toutes les parties prenantes est un gage de réussite. La CCPR va ainsi engager des temps d'échanges afin d'établir un état des lieux partagé pour définir des pistes d'optimisation et d'accompagnement des démarches en cours. Elle identifiera ensuite et développera les partenariats avec les acteurs économiques notamment, tout en élaborant un programme d'actions intégrant un volet d'évaluation et de suivi des actions mises en place.

Renseignements complémentaires : [environnement@cc-pays-redon.fr](mailto:environnement@cc-pays-redon.fr)

#### • **Projet de Territoire 2017 : un point à mi-parcours**

La première phase de la réflexion portant sur l'actualisation du projet de territoire de la CCPR, visait à définir des objectifs et des axes stratégiques. Ce travail, achevé depuis janvier, a permis de faire émerger les quatre axes de réflexion suivants qui vont être approfondis par des groupes de travail au mois de mars :

1. **Transition économique** : ce groupe se penchera sur les politiques de développement économique, touristique et agricole à mettre en œuvre sur le territoire
2. **Transition urbaine** : ce groupe réfléchira à la place de la ville centre et des pôles relais sur le territoire ainsi qu'aux enjeux liés aux services à la population
3. **Appartenance et identité du territoire** : il s'agira de poser les bases d'une stratégie de marketing territorial (construction d'une identité de territoire et d'outils de valorisation et promotion du territoire)
4. **Coopération** (réservé aux élus) : au regard des enjeux de coopération existant entre la CCPR et l'ensemble de ses partenaires (conseils départementaux, conseils régionaux, métropoles...), les élus auront à traiter les conditions de coopération entre les territoires.

Cette réflexion collective doit aboutir à la sélection des projets que la Communauté portera dans les années à venir.

Les personnes invitées à participer à ces groupes de travail sont les 51 élus communautaires, l'ensemble des personnes interviewées par le Cabinet Décision Publique au cours de la première phase, ainsi que quelques acteurs extérieurs au territoire.

En parallèle de l'actualisation du projet de territoire, la CCPR a engagé l'élaboration de son schéma de mutualisation.

La réalisation d'un diagnostic, première étape de la construction de ce schéma, fait ressortir plusieurs thématiques de mutualisations qui seront travaillées par des groupes de travail au mois d'avril.

Quatre groupes sont proposés :

1. **La Mise en réseau des acteurs** : il s'agit de construire du lien entre les personnes pour favoriser la communication et le partage d'informations et également d'organiser une coordination de certaines activités, le partage des connaissances et des expériences.
2. **La création d'un service public destiné aux communes** en matière de conseil juridique et de marchés publics.
3. **La mutualisation des matériels**
4. **Différentes pistes de mutualisation de personnels techniques** (ingénierie, entretien de voirie, de bâtiment,...)

A l'issue des réunions des groupes de travail, des sujets précis de mutualisation à envisager seront sélectionnés afin d'élaborer un plan d'actions.

Renseignements complémentaires auprès de Franck Le Gall : [franck.legall@cc-pays-redon.fr](mailto:franck.legall@cc-pays-redon.fr)

#### **Agenda des réunions institutionnelles et des commissions**

**Lundi 7 mars** - 18h : Bureau communautaire - 3 rue Charles Sillard - Redon

**Mardi 15 mars** - 18h : Commission Mutualisation - 3 rue Charles Sillard - Redon

**Lundi 21 mars** - 18h : Conseil communautaire - 3 rue Charles Sillard - Redon

**Lundi 30 mars** - 18h : Commission Affaires Culturelles - 3 rue Charles Sillard - Redon

**Mardi 5 avril** - 18h30 : Commission Insertion par l'Activité Economique - Mairie de Saint-Jean-la-Poterie

**Lundi 18 avril** - 18h : Bureau communautaire - 3 rue Charles Sillard - Redon

**Jeudi 21 avril** - 18h : Commission Piscines /Activités de Plein-air - Piscine

**Mardi 26 avril** - 18h : Commission Affaires Culturelles - 3 rue Charles Sillard - Redon

**Vous souhaitez développer un sujet dans vos bulletins municipaux et sur vos sites internet ?**

**N'hésitez pas à contacter la Direction de la Communication de la CCPR**

**02.99.70.34.39**

**[communication@cc-pays-redon.fr](mailto:communication@cc-pays-redon.fr)**